



Un « gong » à trois tons pour le tramway de Besançon

Le Grand Besançon réfléchit à moduler le son du gong de son tramway pour allier sécurité et respect des riverains.

La cloche électrique du tram est indispensable à la sécurité. La même partout en France, elle est cependant parfois mal supportée par les riverains. Face à ce qu'ils considèrent comme un usage abusif de ce signal sonore par des conducteurs, certains n'hésitent pas, en effet, à tirer la sonnette d'alarme. Deux ans après la mise en circulation de son tramway et conscient de la gêne que cela peut occasionner, le Grand Besançon a estimé que le temps était venu de réfléchir à des améliorations.

Depuis un an, le service de l'agglomération travaille donc à faire évoluer ce bruit sur trois niveaux : un bruit de présence, un bruit d'alerte et un bruit d'alarme. Des sons ont été modélisés en studio avec le soutien de Michel Redolphi (Studio Audionaute) à l'origine des ambiances sonores à l'intérieur du tramway bisontin (voir EB n° 147). Depuis début septembre, les nouveaux gongs sont expérimentés sur deux rames. Un son puissant de 106 décibels sera ainsi destiné aux situations de danger, notamment lorsque les rames arrivent à proximité de piétons marchant au bord des voies. Deux autres « clochettes »,

moins fortes, préviendront les usagers, particulièrement les malvoyants, du sens de circulation des rames aux abords des stations. L'avis des usagers, des automobilistes et des riverains sera recueilli sur le site internet du réseau Ginko afin de savoir comment chacun les perçoit et si le changement est efficace aussi bien du point de vue de la sécurité que de l'ambiance sonore. Si l'essai est concluant, cette modulation du gong sur un tramway serait une première en France.

Pour la phase d'expérimentation, la validation de ces sons par le STRMTG (service technique des remontées mécaniques et des transports guidés) qui gère l'ensemble des règles de sécurité et notamment ceux du tramway a été nécessaire.

A noter également pour cet automne 2016, qu'une nouvelle campagne de sensibilisation est prévue pour rappeler les consignes de sécurité aux usagers.

Pour en savoir plus :
www.lettram-grandbesancon.fr
www.strmtg.developpement-durable.gouv.fr



www.tours.fr

Tours veut mettre le bruit en sourdine

La municipalité de Tours fait de la lutte contre les nuisances sonores une de ses priorités. Dans le cadre de la campagne « Le bruit ça suffit » un numéro unique permet aux Tourangeaux d'obtenir une réponse à leurs problèmes de nuisances sonores 24h/24.

À cette occasion, la ville propose également un guide : « Le bruit en sourdine ». Ce document d'une dizaine de pages entend contribuer à la prévention du plus grand nombre, au travers d'une information très complète sur ce sujet de préoccupation partagée. Il veut en outre encourager la concertation entre les différents acteurs de la vie locale et leur implication collective, afin de limiter les risques de conflits liés aux nuisances sonores, au-delà du problème de santé publique.

L'objectif de cet outil de sensibilisation est aussi de permettre à chacun de mieux agir auprès des autorités



Quelques chiffres...

20 % des interventions de la police municipale tourangelle sont liées au bruit, soit une centaine de sorties chaque mois (80 % ont lieu la nuit, ce qui n'a rien d'étonnant).

L'an dernier, 250 d'entre elles ont donné lieu à un PV (l'amende encourue est de 68 € que ce soit pour une voiture trop bruyante ou un tapage nocturne).

publiques quand le bruit environnant ne respecte manifestement pas la réglementation en vigueur.

Ce guide a enfin pour but d'inciter chacun à évaluer les conséquences des différentes sources de bruit qu'il peut générer tant sur le plan individuel que collectif, et mettre en œuvre les solutions adéquates pour préserver la tranquillité de chacun.

Pour en savoir plus :
www.tours.fr

Paris met en place une brigade de lutte contre les incivilités



Bien que la mairie de Paris ait déjà renforcé son action en vue d'offrir aux Parisiens et aux visiteurs un espace public plus agréable, plus sécurisé et plus propre, le nombre d'incivilités demeure important. Au terme d'une concertation de plusieurs mois, la municipalité souhaite rendre l'action des services municipaux en charge de la lutte contre les incivilités plus réactive et plus efficace.

La création d'une brigade de lutte contre les incivilités répond à la nécessité d'offrir un nouveau service de proximité aux Parisiennes et Parisiens en regroupant à compter du 12 septembre 2016 différents services qui jusqu'à présent intervenaient parallèlement sur ce champ. Les objectifs principaux de la réforme visent tout d'abord à renforcer les actions de sensibilisation, de

